

**Jalon n°2 : Pouvoir politique et magistère religieux : le calife et l'empereur byzantin aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle, approche comparée**

**Enjeux historiographiques posés par le jalon :**

Histoire des empires : l'étude du calife et de l'empereur byzantin s'intègre plus largement dans une histoire des empires qui constitue un champ historiographique fécond. L'objectif de cette histoire est de décentrer le regard des histoires nationales, en pratiquant une histoire comparée, comme le rappellent J. Burbank et F. Cooper<sup>1</sup>. Il s'agit ainsi d'insister sur l'étude des stratégies de gouvernement établies par les différents pouvoirs impériaux.

→ **Le jalon invite à** étudier deux empires différents : l'empire abbasside et l'empire byzantin, permettant d'épaissir la notion d'empire auprès des élèves.

Histoire comparée : Marc Bloch écrivait en 1928 que « la méthode comparative peut beaucoup ; je tiens sa généralisation et son perfectionnement pour une des nécessités les plus pressantes qui s'imposent aujourd'hui aux études historiques<sup>2</sup> ». La comparaison sert à mesurer les convergences et les divergences d'une société à l'autre. La comparaison peut ainsi se donner comme but de mieux comprendre une société singulière en l'étudiant en regard d'autres ou de chercher des modèles d'ensemble de développement. Toutefois, cette approche historique n'est pas sans travers : dangers de la recherche de lois générales, transfert d'une question posée à un terrain précis sur un autre ce qui signale les limites de l'analyse typologique. Les sources et les historiographies varient d'un lieu à un autre, la comparaison oblige à s'interroger sur l'objet historique lui-même<sup>3</sup>.

→ **Dans le jalon**, il s'agit donc d'étudier les convergences et les divergences dans les relations entre le politique et le religieux entre le calife et l'empereur byzantin.

Histoire des représentations : L'approche comparée et le sujet d'étude reposant sur le pouvoir politique et le magistère religieux interrogent également le domaine de l'histoire des représentations. Cette dernière tente de saisir les multiples chemins par lesquels les hommes du passé pensaient leur présence au monde, donnaient sens à leurs actes ou encore modélaient leur mémoire. Il est donc important de s'interroger sur les prismes de l'imaginaire social, des systèmes de représentations collectives et de leur sédimentation dans l'histoire afin de mieux saisir les lectures et les réceptions des événements par les contemporains<sup>4</sup>.

→ **Dans le jalon**, il s'agit d'interroger la représentation des relations entre le pouvoir politique et le magistère religieux, leur réception par les contemporains et surtout les efforts de construction de la part des pouvoirs en place, le calife et l'empereur byzantin.

**Contexte historique du jalon :**

Les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles sont marqués par l'apogée de la puissance byzantine et par celle de la puissance arabo-musulmane incarnée par les califes abbassides de Bagdad.

**Au IX<sup>e</sup> siècle, l'Empire byzantin** sort de la grande crise iconoclaste. Une nouvelle dynastie émerge et procède à une recomposition politique et idéologique du monde byzantin après cette période troublée.

La crise iconoclaste – le terme iconoclaste signifiant « qui brise les images » –, aussi appelée la querelle des images, est un long épisode de l'histoire byzantine, allant de 726 à 843. Pendant une centaine d'années, les empereurs byzantins iconoclastes interdisent le culte des icônes en ordonnant leur destruction systématique. Une icône est la représentation figurée, généralement sur fond d'or, du Christ, de la Vierge ou d'un saint. Pour les chrétiens orthodoxes, ce n'est pas seulement une œuvre d'art mais bien une présence réelle, d'où son caractère sacré. Adoptée initialement, et de façon intransigeante, par l'empereur Léon III et son fils

1 Burbank J. et Cooper F., *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, Paris, 2011

2 Bloch M., « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », *Revue de Synthèse historique*, 1928.

3 Offenstadt N., *Les mots de l'historien*, Toulouse, 2009, p. 24-25.

4 *Ibid.*, p. 96-98.

Constantin V, cette politique iconoclaste est suspendue en 787 (second concile de Nicée), puis rétablie en 815 par l'empereur Léon V, jusqu'à son abolition définitive en 843 par l'impératrice Théodora qui réunit un synode confirmant la décision de 787.

Ainsi, au IX<sup>e</sup> siècle, se pose assez rapidement la question de la redéfinition des relations entre l'empereur et l'Église orthodoxe, en particulier avec le patriarche de Constantinople. De fait, tout au long de la controverse, une partie de l'Église d'Orient, et notamment les moines, résistent aux décisions impériales, entraînant une redéfinition des rapports entre le pouvoir temporel incarné par le *basileus* et le pouvoir religieux incarné par le patriarche. Le *basileus* est en théorie le souverain universel, délégué par Dieu au gouvernement des hommes. Comme chrétien, l'empereur est soumis à l'Église mais il n'en demeure pas moins le chef de la chrétienté qui promulgue les dogmes et les canons des conciles. Le pouvoir religieux du *basileus* s'exprime également dans la nomination du patriarche (titre donné depuis le V<sup>e</sup> siècle aux évêques d'Antioche, Constantinople, Alexandrie et Jérusalem, il désigne ici l'évêque de Constantinople), nomination qui témoigne aussi d'un véritable pouvoir temporel.

**Au début du X<sup>e</sup> siècle, le califat sunnite abbasside** a déjà un siècle et demi d'existence après son apparition en 749-750 et sa victoire sur le califat omeyyade. Les califes abbassides se réclament d'al-'Abbâs, l'oncle du Prophète et se sont emparés du pouvoir avec le soutien des chiïtes lesquels, rapidement évincés, rejoignent l'opposition. Le califat abbasside et sa capitale Bagdad, fondée en 762, connaissent une période de grande expansion politique, économique, et culturelle, de 750 à 936. Mais, dès le IX<sup>e</sup> siècle, des pouvoirs régionaux émergent en plusieurs points de l'empire : il était en effet difficile de contrôler un territoire allant de l'Indus au Maghreb. Le calife déléguait ses pouvoirs militaires et administratifs à des gouverneurs locaux qui ont acquis de plus en plus d'autonomie. Au X<sup>e</sup> siècle émerge également un califat concurrent, le califat fatimide régnant entre l'Ifriqiya et l'Égypte. La nature même du pouvoir califal abbasside se transforme. Jusqu'à la fin du règne d'al-Ma'mûn (813-833), le calife revendiquait d'importants pouvoirs religieux, comme le reflète le titre de Vicaire de Dieu (*Khalîfat Allâh*) qui lui est parfois attribué. Mais par la suite, en chargeant les oulémas, c'est-à-dire les savants en sciences religieuses, d'élaborer le droit islamique, le calife renonce à une partie de ses prérogatives. Désormais, ce sont les oulémas qui définissent la loi, et au calife revient le devoir de la faire appliquer.

Malgré l'émergence de pouvoirs régionaux et l'influence croissante des oulémas, le calife restait aux yeux de la population une figure vénérée, et aux yeux des émirs et gouverneurs locaux le seul à pouvoir leur conférer la légitimité dont ils avaient besoin. Le prêche du vendredi dans les grandes mosquées se faisait également toujours en son nom, lequel figurait sur les monnaies d'or et d'argent frappées dans les territoires sunnites. Le calife demeure au moins officiellement le chef temporel et spirituel de la *Umma*, c'est-à-dire la communauté musulmane.

#### Bibliographie indicative :

Balard M., *La Méditerranée médiévale : espaces, itinéraires, comptoirs*, Paris, 2006.

Cheyne J.-C., *Histoire de Byzance*, QSJ, rééd., 2017

Ducellier A., *Byzance et le monde orthodoxe*, Armand Colin, 2006

Édée A.-M. et Nef A., « Pouvoirs en Islam X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle », *Documentation photographique*, n°8103.

Malamut E. et G. Sidéris G., *Le Monde byzantin. Économie et société, milieu VIII<sup>e</sup> siècle-1204*, Paris, 2006

Nef A., *Les Fatimides et la Méditerranée centrale (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Aix-en-Provence, 2016.

Ouerfelli M. et Malamut E., *Les échanges en Méditerranée médiévale : marqueurs, réseaux, circulations, contacts*, Aix-en-Provence, 2012.

Picard C., *La mer des califes. Une histoire de la Méditerranée musulmane, VII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2015.

#### Podcasts/ressources numériques :

[https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1\\_1908050/pouvoir-politique-et-magistere-religieux-le-calife-et-l-empereur-byzantin-au-ix-xe-siecle-approche-comparee](https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_1908050/pouvoir-politique-et-magistere-religieux-le-calife-et-l-empereur-byzantin-au-ix-xe-siecle-approche-comparee)

<https://www.aphg.fr/APHG-Breves-de-classe-no-9-La-Mediterranee-Orientale-au-Moyen-Age-avec-Florian>

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/gouverner-en-islam-14>

(série de 4 émissions sur le thème « Gouverner en Islam ».)